

DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES NUMÉRIQUES DES AGENTS : une offre de formation expérimentale



Pourquoi agir ?

Le numérique est désormais partout, que ce soit dans notre environnement personnel ou professionnel. Les collectivités territoriales, comme tous les acteurs de la société, font ainsi face à **une transformation numérique de leurs activités**.

Celle-ci se traduit par :

- > **le recours à de nouveaux outils** (logiciels, technologies etc.),
- > **le déploiement de nouveaux modes d'organisation** (télétravail par exemple),
- > **de nouveaux modes de relations aux usagers/citoyens**
- > **l'obligation d'intégrer de nouvelles réglementations** (RGPD, cybersécurité, open data etc.).

D'après le CNFPT, la transition numérique va impacter d'ici 5 ans, 85% des métiers de la fonction publique territoriale.

<https://www.cnfpt.fr/sinformer/mediatheque/etudes/etude-impacts-transition-numerique-metiers-territoriaux-volet-2/national>

D'après les dernières études (et retours de terrain) près de **2/3 des agents sur un poste intégrant une dimension numérique rencontrent des difficultés parfois quotidiennes** (et près d'1/4 d'entre eux sont même en grande difficulté). Dans ce contexte, l'acquisition par les agents d'une culture numérique et de la maîtrise des outils numériques apparaissent « *plus que jamais prioritaire pour l'ensemble des collectivités quels que soient leur taille et leur type* ».

<https://pro.pix.fr/enquete-agents-territoriaux/>

Quel intérêt pour les collectivités ?

Si la maîtrise des compétences numériques est devenue un « enjeu de société » majeur et est donc l'affaire de tous, en tant que collectivité, accompagner ses agents dans le développement de leurs compétences numériques c'est :

- > permettre à ses agents d'être plus à l'aise et **plus efficaces dans leur quotidien professionnel**,
- > **améliorer le service rendu aux usagers** en étant plus à même d'accompagner – en conscience – la mutation du service public (dématisation de l'état et des métiers en général),
- > **être un employeur responsable** et assurer l'avenir professionnel et l'employabilité de son personnel.



Un accompagnement d'Agate adapté

Agate propose une formation - conçue au plus près des réalités du terrain - dédiée aux agents administratifs des petites et moyennes collectivités (secrétaires de mairie, agents d'accueil, rédacteurs, etc.).

Co-construite avec les collectivités intéressées et les différents pôles d'Agate (gestion des collectivités, informatique, urbanisme etc.), la formation sera basée sur **une évaluation et identification des besoins.**

Sur un format hybride pour plus de flexibilité (présentiel et distanciel), elle visera à **appréhender les bases de l'informatique et du numérique** nécessaires en collectivités en 2022 : bonnes pratiques de sécurité, relation dématérialisée avec les usagers, télétravail. Il ne s'agira pas d'une formation « logiciel par logiciel » mais de viser à **une aisance voire une autonomie de l'agent dans son environnement numérique de travail.**



Nos plus-values

Agate propose une formation inédite qui mêle à la fois une expertise sur les compétences numériques fondamentales, des expertises métiers (juridique, finance, urbanisme) reconnues et une excellente connaissance du quotidien et des enjeux des collectivités locales.

Les modalités

- > **4 sessions** pour 15 agents prévues en 2022 (dates à convenir)
- > **Format prévisionnel** 2 jours en présentiel et à 1 jour à distance
- > **Formation gratuite en 2022** (financement France Relance) ouverte uniquement pour les collectivités de Savoie (73)
- > **Inscription possible dès à présent sur :**
<https://framaforms.org/inscription-formation-competences-numeriques-des-agents-1641465454>

POUR PLUS
DE PRÉCISIONS,
VOTRE CONTACT :

Service Numérique
numerique@agate-territoires.fr
04 79 68 53 00

Financé par



GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité



Agate • Agence Alpine des Territoires
Bât. Évolution • 25, rue Jean Pellerin • 73026 Chambéry Cedex
04 79 68 53 00 • www.agate-territoires.fr